

« Participer à la transition énergétique et écologique en profitant du potentiel de croissance des entreprises contribuant, en application de nos critères de sélection extra-financiers, au changement climatique »

Équipe de gestion

Stéphane Youmbi
Gérant

Olivier Kerjan
Gérant



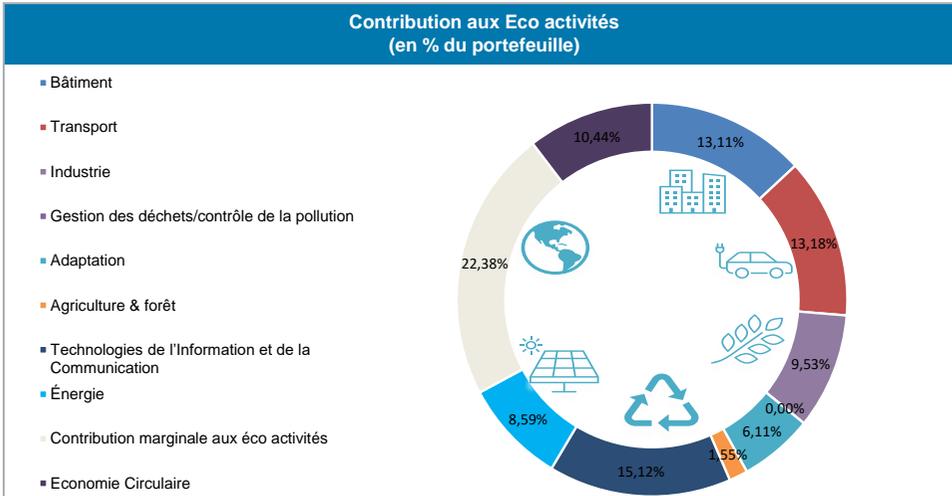
Document d'information non contractuel. Le présent document ne vise que les clients professionnels au sens de l'article D. 53 3-11 du Code monétaire et financier ; les conseillers en gestion de patrimoine indépendants (CGPI) ; les conseillers en investissements financiers (CIF) au sens de l'article L. 541 -1 et suivants du Code monétaire et financier. Il n'est pas destiné à être remis à des clients non professionnels ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPCVM et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus visé par la AMF préalablement à son investissement. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPCVM, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management 22, rue Vernier 75017 Paris.

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

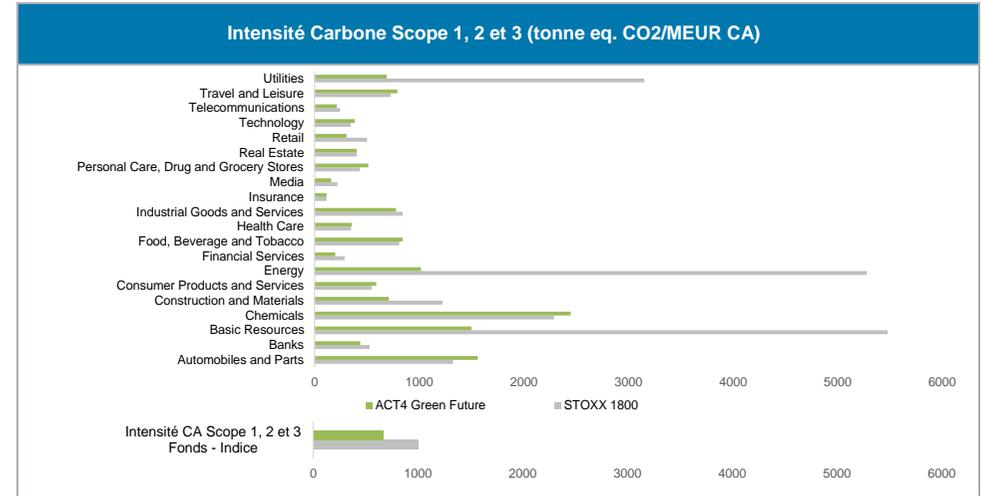
Reporting OFI RS Act4 Green Future

Reporting Semestriel - Actions - 30 décembre 2022

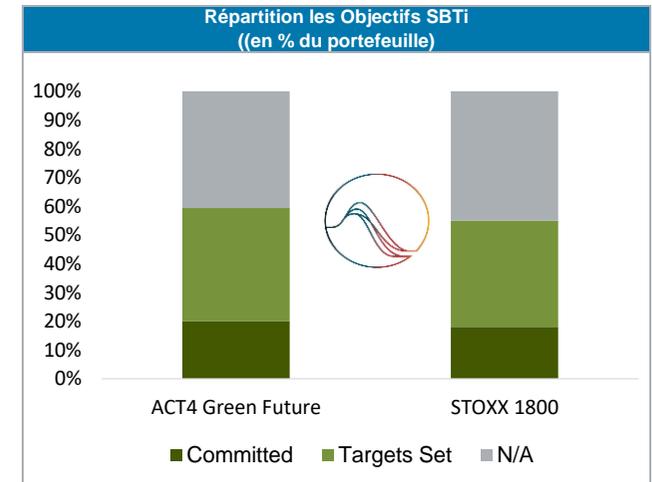
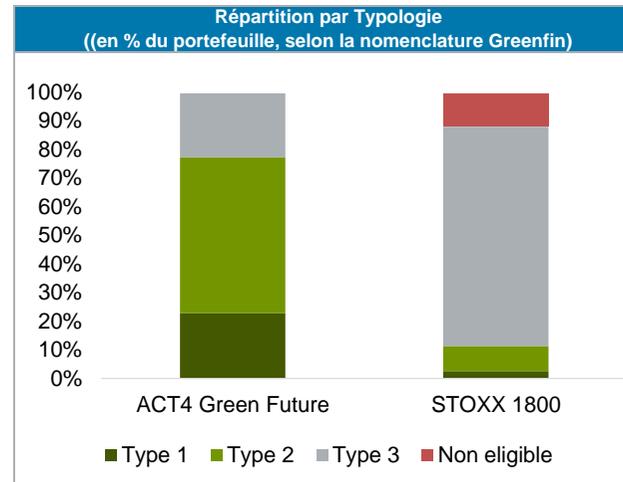
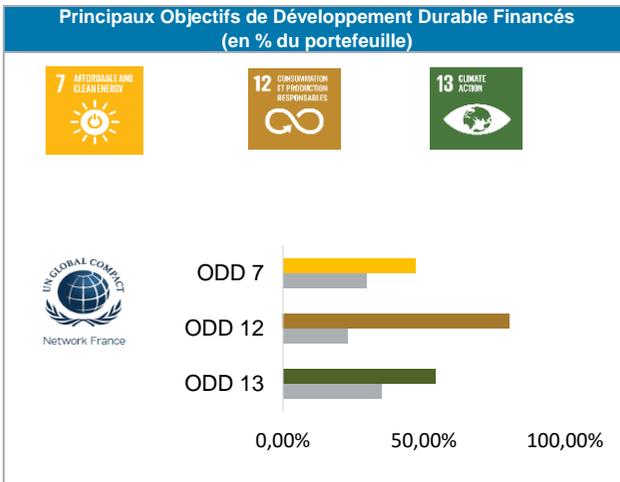
L'objectif du Fonds est de participer à l'évolution des marchés d'actions internationaux en investissant dans des entreprises contribuant, selon l'analyse de la Société de Gestion, à la transition énergétique et écologique et à la lutte contre le changement climatique par le biais des éco-activités suivantes : Energie, Bâtiment, Gestion des déchets et contrôle de la pollution, Industrie, Transport propre, Technologies de l'information et de la communication, Agriculture et forêts, Adaptation au changement climatique, sur une durée supérieure à 5 ans.



Source : OFI AM



Source : OFI AM



Source : OFI AM

Document d'information non contractuel. Le présent document ne vise que les clients professionnels au sens de l'article D. 533-11 du Code monétaire et financier ; les conseillers en gestion de patrimoine indépendants (CGPI) ; les conseillers en investissements financiers (CIF) au sens de l'article L. 541-1 et suivants du Code monétaire et financier. Il n'est pas destiné à être remis à des clients non professionnels ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPCVM et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus visé par la AMF préalablement à son investissement. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPCVM, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management 22, rue Vernier 75017 Paris.

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr